

## D. CONCLUSION

22. Le contexte actuel n'est pas sans rappeler, à certains égards, celui des années 1864, au moment où les Pères de la Confédération établissaient un système fédéral de gouvernement. La situation politique et économique était alors vraiment difficile et il fallait faire preuve d'imagination créatrice. C'est aussi le cas aujourd'hui.

23. Les périodes de centralisation et de décentralisation se succèdent dans l'histoire des États fédéraux. Le fédéralisme n'est pas statique, loin de là. À ce moment difficile de l'histoire canadienne, il revient aux parlementaires d'assumer leurs responsabilités, et celles-ci concernent au premier chef le contrat social par excellence, c'est-à-dire la Constitution du pays et sa mise à jour.